

ACACED NANTES

Salariés et demandeurs d'emploi

En partenariat avec



Formation

Financement

Prise en charge par votre fond de financement de formation OPCO, CPF

Présentiel

2.5 jours en présentiel

Certification

Formation certifiante

Échanger

Échanger avec des formateurs expérimentés

Objectifs de formation

- Obtention du Certificat de capacités des animaux domestique (ACACED)

Le programme

05/01/2022

ACACED : Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestique

19 heures en présentiel (2.5 jours) dédiées à l'ACACED

Approche réglementaire : 4 heures

Le cadre juridique

- Les principes légaux
- Identification des animaux
- Réglementation sur le commerce
- Obligations incombant aux propriétaires d'animaux
- Rôles et missions des acteurs de la protection animale

Le logement

- Les différentes installations
- Aménagement et fonctionnement des locaux
- Maîtrise de l'ambiance dans les locaux
- Lutte contre les nuisances
- Dispositions relatives à l'élevage
- Nettoyage, désinfection, marche en avant

Le transport

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com - www.agriwebformation.com

- Transport inférieur à 65km
- Autorisations de transport et qualifications
- Dispositif réglementaire
- Connaissance de l'animal et de ses comportements
- Mesures d'urgences

Approche vétérinaire : 6 heures

La santé animale

- Anatomie fonctionnelle
- Notions de base en gastro-entérologie
- Notions de base en dermatologie
- Les parasites
- Les maladies infectieuses
- Prophylaxie
- Vaccination des chiots

L'alimentation

- Equilibre nutritionnel
- Principe de distribution d'eau et de nourriture
- Hygiène alimentaire
- Calcul de la ration d'un chien adulte

La reproduction

- Notion d'anatomie des appareils génitaux
- Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction
- Soins à apporter aux nouveaux-nés

Approche pluridisciplinaire : 6 heures

Comportement

- Evolution, domestication du chien domestique

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com -
www.agriwebformation.com

- Expression de la sociabilité chez le chien domestique
- Ontogénèse chez le chien domestique
- Identifier les signes de stress et évaluer le bien-être
- Grands principes d'éducation

Principes et pratiques dans la sélection

- Les groupes de races
- Les principales races de chiens
- Les différents organismes officiels
- Les démarches à effectuer
- Les notions basiques de génétique
- Bien-être et sélection artificielle
- Les facteurs impactant l'espérance de vie

Module spécifique chat : 4 heures

- Evolution, domestication du chat domestique
- Du mode de vie solitaire aux regroupements
- Ontogénèse chez le chat domestique
- Identifier les signes de stress et évaluer le bien-être
- Bases de l'éducation
- Principes et pratiques dans la sélection des chats de race

Modalités : Formation présentielle

Formateur

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com -
www.agriwebformation.com



Eleonore Buffet

VOTRE FORMATRICE

Educatrice canine et comportementaliste

Présentiel et certifiante

Informations Complémentaires

Suivi et évaluation

ACACED

Evaluation de la formation sous la forme d'un QCM réalisé sur l'application WEB du ministère de l'agriculture : ccad.educagri.fr

- Nombre de questions variables (en fonction du nombre de catégories choisies) : 30 questions pour 1 catégorie, 45 questions pour 2 catégories, 60 questions pour 3 catégories,
- Durée variable maximale de l'évaluation : 30 minutes (1 catégorie), 45 minutes (2 catégories), 60 minutes (3 catégories),
- Seuil de réussite : 60 % de bonnes réponses au total et minimum 45 % pour chaque catégorie. Le logiciel propose un 2ème essai en cas d'échec. Chaque candidat a donc 2 essais pour valider l'attestation de connaissance. En cas d'échec au 2 essais, le

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com - www.agriwebformation.com

candidat doit repasser par la voie de la formation.

A l'issue de l'évaluation, chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :

- Un bordereau de score d'évaluation personnalisé, précisant la date de l'évaluation, le n° de session, les catégories d'animaux objets de l'évaluation et le seuil de réussite,
- Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail.

Public et pré-requis

Toute personne exerçant une activité mentionnée au I des articles L. 214-6-1 à L.214-6-3 du code rural et de la pêche maritime (gestion d'une fourrière ou d'un refuge, transport (transit), garde, éducation ou dressage exercés à titre commercial, Présentation au public (spectacle, exposition au public) exercée à titre commercial, vente à titre commercial, Elevage de chiens (avec au moins deux portées vendues par an et par foyer fiscal).

Assistance pédagogique

Responsable pédagogique :

Audrey Pinsault

- Support réactif et efficace
- Si vous rencontrez un problème urgent nous ferons notre possible pour vous répondre dans les 48h.
- Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Un tuteur disponible pour répondre à vos demandes ainsi qu'une assistance technique
- Une messagerie (contact@youwebformation.com)
- Une hotline (0285295900)

Référent handicap

Audrey Pinsault

02 85 29 59 00

Formation accessible par ordinateur ce qui permet de zoomer sur les contenus pour les mal voyant. Possibilité de mettre à disposition le contenu de formation auprès d'un traducteur pour les malentendants.

Formation délivrant une habilitation ACACED

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com -
www.agriwebformation.com

Formation pour l'acquisition de connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Niveau de qualification : Sans niveau spécifique

- Code RNCP : RS5650

Avant toute chose, revoyons les notions tel que **ACACED, Attestation de connaissances des animaux de compagnie d'espèces domestiques**. Ces dernières font toutes référence au même titre.

L'ACACED, anciennement appelé CCAD, est le même certificat que celui-ci, son nom a récemment été changé car il ne s'agit plus d'un certificat délivré par les services de l'Etat mais par la DRAAF de la région. Ces établissements sont habilités à dispenser la formation.

Qui est concerné par l'ACACED ?

Les personnes impliquées par l'ACACED sont les personnes ayant la volonté d'exercer une activité en rapport avec des animaux de compagnie d'espèces domestiques. Et quel soit primaire ou secondaire. Cela touche toute personne qui travaille à titre professionnel avec les domestiques (animalerie, pet-sitter, pension). Pour les éleveurs passionnés, il faut au moins 2 portées par an. Ces personnes ont l'obligation d'obtenir l'ACACED.

L'ACACED est un document obligatoire. Il déclare que son détenteur possède les connaissances en besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie.

La préparation à l'ACACED

Vous bénéficiez de deux possibilités de formation pour obtenir cette attestation. Vous pouvez vous préparer au certificat en ligne ou effectuer directement la formation en présentiel où vous passez une évaluation. Cela concerne l'ACACED : chien, chat, chien et chat, animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que chien et chat. Celles-ci s'effectuent dans les centres de formation agréés.

Les personnes qui ont déjà un diplôme délivré par l'Etat (titre ou brevet donnant accès aux catégories d'animaux domestique telles que décrit dans l'arrêté du 4 février 2014) sont dispensées de l'obtention de l'ACACED.

1 rue Alessandro Volta, 44 481 Carquefou Cedex - 02.85.29.59.00 - contact@agriwebformation.com - www.agriwebformation.com

Pour connaître les établissements habilités à délivrer l'ACACED, ainsi que les titres et certifications dispensés d'obtenir cette attestation de connaissances, consulter l'arrêté du 25 novembre 2015 et juin 2014.

Comment obtenir l'ACACED ?

La formation doit être effectuée en présentiel. Elle doit avoir une durée minimale légale de 14 heures. Pour tout ajout de catégorie(s) d'animaux, il faut compter 4 heures de plus, par catégorie ajoutée. La durée minimum en présentiel est de 2 jours et demi, apprentissage et évaluation compris. Mais elle peut s'étendre jusqu'à 4 jours en fonction du nombre de catégories choisies.

Les formations se concluent par une évaluation finale. Cet examen se constitue d'un questionnaire à choix multiples. Il dure de 30 minutes à 1 heure en fonction du nombre de catégories choisies. Le taux de réussite de l'évaluation doit être de 60% (de bonnes réponses) au total. Les personnes qui choisissent plusieurs catégories doivent s'acquitter en plus d'un taux de réussite de 45% minimum par catégorie.

Actualisation de connaissances de l'ACACED

Ce test final pour l'obtention de l'attestation de connaissances, se fait obligatoirement en présentiel. Mais, une réactualisation des connaissances est à effectuer obligatoirement tous les 10 ans afin de conserver la certification.

Si vous souhaitez passer l'ACACED, inscrivez-vous dès maintenant à notre formation ACACED.